Direction de santé publique de la Montérégie

En action pour **une population en santé**

Énoncé de vision

Nos priorités **2023-2025**

Québec

Mot de la directrice de santé publique

Les deux dernières années ont bousculé notre vie. La pandémie de COVID-19 et les mesures sanitaires mises en place pour la contrôler ont eu, et continuent d'avoir, des répercussions importantes sur la santé et le bien-être de notre population, comme c'est le cas mondialement. Le virus en lui-même est certes responsable de sa part du fardeau, mais les effets ne s'arrêtent pas là. Pensons, par exemple, à la détérioration de la santé mentale chez les jeunes, au déconditionnement observé chez les aînés ou à l'augmentation des inégalités sociales. Il devient de plus en plus urgent de mettre en lumière ces impacts qui ont davantage touché certains groupes et d'orienter les actions de santé publique afin de les réduire.

Par conséquent, nous avons décidé de mettre l'accent sur cinq grandes priorités, et ce, dès maintenant et au cours des trois prochaines années. Nous vous les présentons en y incluant nos engagements à leur égard.

En lien avec ces priorités, plusieurs actions ont déjà été amorcées et d'autres émergeront de nos réflexions avec nos partenaires et la population. Il est clair que leur réalisation nécessitera une mise en commun des forces de tous ceux qui ont des leviers pour agir. Toutefois, l'expérience de la pandémie nous a confirmé, encore une fois, que nous pouvons compter sur un réseau et des partenaires forts et unis en Montérégie ainsi que sur une implication citoyenne tout aussi remarquable. Ce sont des aspects très positifs à ne jamais oublier et qui créent des bases pour des succès futurs !

Nous en profitons pour remercier tous ceux et celles qui se sont largement impliqués durant cette pandémie, que ce soit au niveau professionnel ou citoyen. Merci pour tout !

Enfin, je remercie sincèrement madame Ginette Lafontaine qui a coordonné les travaux d'élaboration de ce document. En collaboration avec plusieurs membres de notre direction dont je tiens à souligner la contribution majeure, elle a réussi à nous doter des contenus qui nous permettront de relever les défis qui se posent à nous et de saisir les opportunités qui se présentent. Encore une fois, merci !

Julie Loslier, M.D., directrice de santé publique

Pourquoi cet énoncé de vision maintenant ?

Nous venons de vivre plus de deux années d'urgence sanitaire en vue de réduire la propagation de la COVID-19. Son ampleur et sa durée ont généré de profonds changements dans le quotidien de chacun d'entre nous et ont eu un impact important sur plusieurs aspects de la santé de la population. Cette pandémie nous a beaucoup appris sur les forces et les fragilités de l'être humain. Elle nous a aussi fait découvrir notre impressionnante résilience, notre capacité d'innover et notre aptitude à nous allier et à travailler ensemble pour protéger les personnes les plus vulnérables notamment.

Cette pandémie a généré une mobilisation sans précédent des équipes de santé publique, ce qui nous a forcés à ralentir ou cesser nos activités visant à promouvoir la santé et à prévenir des maladies. Mais, depuis le début de 2022, nos services reprennent et nous pouvons même compter sur des ressources supplémentaires en santé publique. Dans ce contexte et à l'aide de nouvelles connaissances et de données récentes, nous avons ciblé cinq priorités sur lesquelles nous mettrons l'accent en Montérégie d'ici 2025. Celles-ci ont aussi été identifiées au niveau provincial compte tenu de leur importance. De plus, elles sont en continuité avec notre *Plan d'action régional de santé publique 2016-2020* qui a déjà permis d'atteindre plusieurs objectifs que nous nous étions fixés.

Enfin, pour agir efficacement sur ces priorités, nous comptons toujours impliquer les membres de nos communautés ainsi que nos partenaires dans la recherche de solutions pour relever ces défis le plus rapidement possible, et ainsi, favoriser l'amélioration de l'état de santé de la population montérégienne.

Un bref regard sur nos actions

Vous pouvez retrouver notre offre de service détaillée dans le *Plan d'action régional de santé publique*, qui découle du *Programme national de santé publique* et du *Plan d'action interministériel 2022-2025 pour agir en amont du développement des problèmes de santé*. Mais la voici en un seul coup d'œil !

Direction de santé publique de la Montérégie

Enseignement et recherche

Concertation et partenariat

Évaluation et amélioration continue

Développement continu des compétences

Communication

Maladies infectieuses

- Enquêtes et contrôle des maladies à déclaration obligatoire
- Expertise-conseil lors d'éclosions
- Implantation d'actions visant :
  - la vaccination
  - les infections transmissibles sexuellement et par le sang
  - les infections nosocomiales et la grippe dans les milieux de soins et de vie

Vigie et surveillance en protection

- Vigie sanitaire
- Diffusion, à la population et aux partenaires, des données de vigie en protection
- Détection et suivi des menaces à la santé
- Préparation aux urgences sanitaires

Planification, évaluation et surveillance

- Collecte, analyse et interprétation des données
- Détection de phénomènes émergents
- Diffusion de produits de communication adaptés
- Soutien à la prise de décision et à la planification
- Évaluation de l'implantation de programmes ou de pratiques novatrices

Municipalités et communautés en santé

- Implantation d'actions visant :
  - les saines habitudes de vie
  - la santé mentale positive
  - le vieillissement en santé
  - la consommation de substances psychoactives
  - le renforcement des capacités des communautés
- Évaluation d'impact sur la santé

Développement des enfants et des jeunes

- Implantation d'actions visant :
  - l'allaitement maternel
  - les habiletés parentales
- Services intégrés en périnatalité et petite enfance
- Services dentaires préventifs
- Implantation d'actions de promotion de la santé et de prévention :
  - dans les milieux scolaires
  - dans les services de garde

Santé au travail

- Prévention des risques psychosociaux et ergonomiques, des intoxications, infections et maladies professionnelles
- Gestion des menaces à la santé en milieu de travail
- Soutien des milieux de travail à la prise en charge de la gestion des risques
- Programme Maternité sans danger

Santé environnementale

- Lutte aux changements climatiques
- Expertise-conseil sur les contaminants biologiques/physiques/chimiques et les nuisances
- Gestion des menaces environnementales
- Évaluation d'impact environnemental
- Implantation d'actions visant à réduire les surdoses d'opioïdes

Pour atteindre leurs objectifs, les actions de santé publique doivent être globales. Elles combinent donc plusieurs stratégies dont la création d'environnements favorables à la santé, l'adoption de politiques publiques saines, le développement des capacités d'agir des personnes et des communautés, la participation et la mobilisation communautaire. Plusieurs populations ciblées, plusieurs stratégies utilisées, plusieurs milieux et partenaires impliqués : il s'agit d'une recette gagnante !

Cette offre de service imposante relève de la responsabilité d'une équipe composée de ressources du niveau régional (services-conseils) et du niveau local (services de proximité) déployées dans les trois CISSS de la Montérégie. Toutefois, il est clair que l'ensemble des actions qui y sont inscrites ne pourraient se réaliser sans la collaboration étroite de plusieurs autres directions des CISSS ainsi que de nombreux partenaires communautaires et des différents secteurs de la société (ex. municipalités, réseau scolaire, milieux de travail).

Des ingrédients essentiels à de bonnes pratiques

Chacune de nos actions de santé publique doit viser l'amélioration de la santé et du bien-être de l'ensemble de la population, par des interventions ciblant les multiples causes des problèmes de santé. Afin de nous assurer d'avoir un tel impact, deux ingrédients liés à nos valeurs d'équité et d'ouverture nous apparaissent essentiels à inclure encore davantage dans nos décisions.

Agir pour réduire les inégalités sociales

Les inégalités sociales de santé (ISS) représentent des écarts dans l'état de santé entre différents individus ou groupes sociaux, dus à des caractéristiques telles que le revenu, la scolarité ou l'origine ethnique. Ces caractéristiques, dont les impacts sont influencés par nos structures sociales, sont souvent les causes profondes ou des facteurs d'aggravation des problèmes de santé. Ceci est injuste et évitable. Il devient alors primordial d'agir pour réduire les ISS dans tous les dossiers de santé publique, pour que nos interventions soient plus efficaces, équitables et durables. D'ailleurs, même si elles affectent principalement les personnes plus défavorisées socialement ou matériellement, ces iniquités ont des répercussions sur l'ensemble de la population. C'est donc l'affaire de tous !

CONSULTEZ NOTRE VIDÉO

« Maintenant que nous connaissons ce qui contribue aux inégalités sociales de santé, toutes nos organisations doivent instaurer des pratiques pour s'assurer qu'elles soient détectées de manière systématique et qu'on agisse pour les diminuer. »

David-Martin Milot, médecin spécialiste en santé publique, Direction de santé publique de la Montérégie

Favoriser la participation citoyenne

L'une des préoccupations grandissantes du réseau de la santé et des services sociaux est l'implication de la population dans les choix et les décisions qui la concernent. En santé publique, la participation citoyenne se traduit par l'intégration des connaissances du citoyen à celles des professionnels qui offrent ou planifient les services. Chaque citoyen possède des savoirs uniques liés à ses expériences et à sa trajectoire de vie. Ce partenariat avec la population permet ainsi de nous assurer que nos services sont accessibles, efficaces et qu'ils tiennent compte de ses besoins et de sa réalité. Cette pratique ne peut donc que contribuer au succès de l'offre de service en santé publique.

CONSULTEZ NOTRE VIDÉO

« On me demandait mon avis lors du tour de table. Ça m'a fait plaisir parce que je sentais que j'avais ma place et que si j'avais quelque chose à mentionner, à dire, j'avais l'opportunité de le faire [...] Ce que je pouvais apporter comme avis ou commentaire était pris en considération. »

« C'est ça aussi le rôle d'un citoyen partenaire. C'est quelqu'un qui est complètement extérieur et qui, par son vécu, peut être en mesure de faire pencher la balance [...] »

Danielle, citoyenne, projet téléconsultation, Centres d'abandon du tabagisme

Nos cinq priorités

1 **Se préparer à une future urgence sanitaire**

2 **Favoriser le développement optimal des jeunes enfants**

3 **Promouvoir la santé mentale, particulièrement auprès des jeunes**

4 **Favoriser le vieillissement en santé**

5 **Réduire les effets des changements climatiques sur la santé**

Dans le texte présentant chacune des priorités, vous retrouverez :

- Quelques informations expliquant les raisons pour lesquelles cette thématique a été ciblée prioritairement dès maintenant;
- Une liste d'actions sur lesquelles nous pouvons déjà compter;
- Les actions que nous nous engageons à ajouter pour protéger et améliorer la santé de tous les Montérégiens.

PRIORITÉ 1
Se préparer à une future urgence sanitaire

Une priorité dès maintenant

- La Montérégie a eu son lot d'urgences sanitaires dans les dernières décennies : incendie de l'entrepôt de BPC de St-Basile-le-Grand, crise du verglas, inondations printanières, pandémie de grippe H1N1 et, bien sûr, la pandémie de COVID-19, qui fut exceptionnelle quant à son ampleur et à sa durée.
- Les changements climatiques et la mondialisation posent un risque accru d'engendrer de nouvelles urgences sanitaires dans les prochaines années, que ce soit de nature environnementale ou infectieuse.
- La pandémie de COVID-19 a mené à une mobilisation provinciale sans précédent, et ce, pendant près de deux années. Nous avons appris de celle-ci quant aux meilleures pratiques à privilégier en cas de menace à la santé tout en étant à l'affût des effets collatéraux pouvant en découler, notamment, auprès de clientèles plus vulnérables.

Cette expérience nous a rappelé l'importance d'une préparation rigoureuse aux urgences sanitaires, ce qui est d'ailleurs en phase avec la Loi sur la santé publique.

Des actions qui se poursuivent

- Au printemps 2022, nous avons mené des activités de rétroaction sur la pandémie auprès des employés et médecins (mobilisés ou embauchés temporairement), des personnes-clés du réseau de la santé et des partenaires externes (milieu scolaire, Premières Nations, etc.) afin d'apprendre de leur expérience.
- À la lumière de ces informations, le plan de mobilisation de la Direction de santé publique et les outils de gestion qui lui sont liés (ex. plan de diffusion/appropriation, plan de délestage/contingence) ont été révisés en collaboration avec les trois CISSS. L'objectif est de rendre le tout plus opérationnel, de tenir davantage compte de ses effets potentiels sur les personnes plus vulnérables notamment et de mieux s'arrimer avec les acteurs-clés du réseau.

Le plan de mobilisation des ressources des établissements de la santé, incluant les ressources médicales, peut être mis en opération lorsque le directeur de santé publique est d'avis qu'il ne peut intervenir efficacement ou dans les délais requis pour protéger la santé de la population. Les établissements sont alors tenus de se conformer aux directives du directeur (L.R.Q., c. S-2.2).

Notre engagement

- Nous élaborerons et mettrons en œuvre un plan de formation en gestion des urgences sanitaires à l'intention des gestionnaires et du personnel de santé publique, ainsi que de nos partenaires.
- Le Plan de mobilisation révisé fera l'objet d'un exercice d'appropriation par les directions concernées des CISSS via une simulation par exemple.
- Nous affinerons nos processus de détection et de suivi des menaces à la santé.
- Nous mobiliserons les citoyens qui souhaiteront partager leur vécu et leurs idées afin que les interventions mises en place tiennent compte des caractéristiques des personnes plus vulnérables.
- Dès la réception du Plan de pandémie provincial (actuellement en rédaction), nous réaliserons des travaux pour l'adapter à la réalité montérégienne.

CONSULTEZ NOTRE VIDÉO

PRIORITÉ 2
Favoriser le développement optimal des jeunes enfants

Une priorité dès maintenant

- Dès le plus jeune âge, les fondations de notre santé physique, mentale et sociale se construisent. Il est donc crucial d'y investir très tôt, même avant la naissance, sachant que les gains se répercuteront tout au long de la vie.
- Malheureusement, les données de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle (EQDEM) montrent qu'en Montérégie, plus d'un enfant sur quatre est vulnérable dans au moins un domaine de développement lors de son entrée à la maternelle. Les tout-petits issus de milieux défavorisés sont particulièrement touchés.
- La pandémie n'a pas épargné les enfants, des répercussions ayant été notées dans différentes sphères de leur développement (ex. langagier, social).

Les actions de prévention réalisées par les équipes de santé publique (ex. SIPPE, rencontres prénatales, soutien aux pratiques parentales) ont été mises en valeur dans le rapport de la Commission Laurent.

Les 5 domaines de développement des enfants sont :

- Santé physique et bien-être
- Compétences sociales
- Maturité affective
- Développement cognitif et langagier
- Habiletés de communication et connaissances générales

Des actions qui se poursuivent

- Les SIPPE, qui visent entre autres à réduire les inégalités sociales de santé chez les tout-petits, sont bien implantés. Ils font l'objet de constantes améliorations, notamment pour faciliter l'accès aux services nécessaires dans certaines situations (ex. négligence, problème de santé mentale).
- D'autres actions se poursuivent telles que l'Initiative Amis des bébés et les rencontres prénatales dont le contenu a été revu afin d'améliorer la transmission de connaissances aux parents.
- Nous travaillons avec différents partenaires pour combattre la pauvreté et l'insécurité alimentaire affectant les foyers de plusieurs enfants.
- Nous collaborons avec nos partenaires travaillant en petite enfance pour favoriser le mieux-être des tout-petits, notamment en animant le Comité régional Opération Colibri (CROC).

Les services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) permettent de soutenir l'acquisition de compétences parentales et de rendre les environnements dans lesquels évoluent les enfants plus favorables à leur bon développement.

Notre engagement

- Nous accompagnerons les services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE) en lien notamment avec le développement global de l'enfant et les maladies transmissibles, en misant sur la participation des parents et des différents partenaires. Les centres de la petite enfance (CPE) seront ciblés en priorité puisqu'ils accueillent un nombre plus important d'enfants vulnérables.
- Nous collaborerons avec l'Instance régionale de concertation en Montérégie (IRCM) qui coordonnera et finalisera les travaux sur la transition optimale des enfants du SGÉE à l'école.
- Nous favoriserons l'implantation d'actions visant le développement des habiletés parentales.
- Nous contribuerons à augmenter l'utilisation de l'Avis de grossesse, en ciblant particulièrement les familles plus vulnérables.
- Nous diffuserons les prochains résultats du nouveau cycle de l'EQDEM pour raviver les échanges avec nos partenaires et soutenir l'identification de pistes d'amélioration possibles.

CONSULTEZ NOTRE VIDÉO

PRIORITÉ 3
Promouvoir la santé mentale, particulièrement auprès des jeunes

Une priorité dès maintenant

- La détresse psychologique, l'anxiété et la dépression sont en hausse, particulièrement depuis le début de la pandémie. Les jeunes, les personnes ayant un faible revenu et celles vivant avec des maladies chroniques ou certaines conditions de santé sont plus à risque.
- Près d'un jeune de 12 à 25 ans sur deux rapporte des symptômes compatibles avec un trouble d'anxiété généralisée ou une dépression majeure probables. Chez les cégépiens et les universitaires, c'est près de 6 étudiants sur 10.
- Les adultes (hommes et femmes de tous âges) sont deux fois plus nombreux à présenter des idées suicidaires sérieuses comparativement à ce qui était observé avant la pandémie (8 % versus 4 %).

Cette priorité est partagée par plusieurs notamment par le réseau de l'éducation, de la santé ainsi que par les organismes communautaires et les municipalités.

Notre engagement

- Actuellement, notre équipe de santé mentale est présente surtout dans les écoles secondaires. Elle élargira son accompagnement aux écoles primaires, aux centres d'éducation aux adultes et aux centres de formation professionnelle.
- Nous intégrerons davantage les jeunes et les parents dans la planification et la mise en œuvre de nos actions de santé publique.
- Nous intensifierons le travail de collaboration et de concertation avec les partenaires et milieux qui peuvent agir sur la santé mentale de tous.
- Nous implanterons de nouvelles actions en santé mentale en lien notamment avec le *Plan d'action interministériel en santé mentale* et la *Stratégie nationale de prévention du suicide* ainsi qu'avec les nouvelles obligations des employeurs en matière de prévention des risques psychosociaux en milieu de travail.

CONSULTEZ NOTRE VIDÉO

On définit la santé mentale positive comme un état de bien-être qui nous permet de ressentir, penser et agir de manière à améliorer notre aptitude à jouir de la vie et à relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Des actions qui se poursuivent

- La santé mentale positive se construit dès le plus jeune âge, et même avant la naissance. Nos actions visant les familles et les jeunes enfants, dont les services SIPPE, contribuent ainsi à la bonne santé mentale des Montérégiens.
- L'école est aussi un milieu privilégié pour travailler sur des facteurs de risque et de protection en santé mentale : nos intervenants École en santé y contribuent donc.
- Nous avons lancé en 2021 un rapport de la directrice portant sur la santé des adolescents et **les pratiques parentales favorables**, comprenant des volets en lien avec la santé mentale. Le portail et l'infolettre En Mode ado (parents) ainsi que l'infolettre Interagir (partenaires) continuent à faire vivre ce rapport.

PRIORITÉ 4
Favoriser le vieillissement en santé

Une priorité dès maintenant

- La population de la Montérégie, tout comme celle du Québec, vieillit à un rythme accéléré. Malheureusement, les gains en années de vie ne se font pas nécessairement en bonne santé : maladies chroniques, troubles cognitifs, incapacités et autres affectent la qualité de vie des aînés et compromettent leur maintien dans la communauté.
- La pauvreté touche malheureusement une bonne part des aînés : le tiers d'entre eux bénéficient du Supplément de revenu garanti compte tenu de leur faible revenu.
- Les environnements dans lesquels ils évoluent sont souvent peu adaptés à leur réalité, ce qui limite leur capacité à améliorer ou maintenir leur santé.
- La pandémie a affecté les aînés de manière disproportionnée, d'abord par les conséquences directes du virus sur leur santé, puis par les impacts des mesures sanitaires. On parle de **déconditionnement** physique (perte d'indépendance), cognitif (perte d'autonomie) et social (perte des liens sociaux), et cela sans parler du renforcement de certains préjugés, de la stigmatisation et de l'âgisme.

Le vieillissement en santé est une priorité au Québec tout comme au niveau international. Le rapport 2021 du directeur national de santé publique a porté sur le thème Vieillir en santé et l'Organisation mondiale de la Santé a lancé une initiative de collaboration mondiale sous la forme du plan de la *Décennie pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030)*.

« La *Décennie pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030)* est l'occasion de réunir les gouvernements, la société civile, les organismes internationaux, les professionnels, le milieu universitaire, les médias et le secteur privé pour mener sur une période de 10 ans une action concertée, catalytique et de collaboration en vue d'améliorer la vie des personnes âgées, de leurs familles et des communautés dans lesquelles elles vivent. » (Source OMS)

Taux d'accroissement, personnes âgées de 65 ans et plus, Montérégie, 2021-2041

Âge	Population (N)		Taux d'accroissement (%) 2021-2041
	2021	2041	
65 à 74 ans	163 858	171 354	4,6
75 à 84 ans	90 576	164 411	81,5
85 ans et +	32 155	88 944	176,6
65 ans et +	286 589	424 709	48,2

Des actions qui se poursuivent

- Nos actions visant la prévention des maladies chroniques (ex. diabète, maladie pulmonaire chronique) ou des incapacités (ex. surdité, arthrose) auprès des jeunes et des adultes contribuent aussi à favoriser un vieillissement en santé.
- Les programmes Viactive (activité physique) et PIED (prévention des chutes) sont implantés sur l'ensemble du territoire de la Montérégie.
- Nous avons élaboré un plan d'action pour favoriser le vieillissement en santé (VES), basé sur le plan d'action du MSSS *Un Québec pour tous les âges*, en incluant notamment la promotion de la santé cognitive via la participation sociale et le mode de vie physiquement actif.
- Nous participons à des tables de concertation aînés tant au niveau local que régional.
- Nous offrons un accompagnement aux municipalités et aux municipalités régionales de comté (MRC) dans les démarches pour des Municipalités amies des aînés (MADA) ou les évaluations d'impact sur la santé (EIS) en ayant une préoccupation particulière pour la santé et le bien-être des aînés.

Une EIS est une démarche structurée et novatrice permettant d'informer les décideurs quant aux effets potentiels d'un projet, d'un programme ou d'une politique sur la santé et le bien-être des populations.

Notre engagement

- Nous développerons et consoliderons des partenariats afin d'améliorer l'efficacité des actions portant sur les déterminants suivants :
  - la participation sociale des personnes aînées et les interventions intergénérationnelles;
  - la vision positive et réaliste du vieillissement afin de contrer l'âgisme;
  - les environnements sains, sécuritaires et accueillants pour vieillir en santé et prévenir le déconditionnement (ex. la démarche MADA).

CONSULTEZ NOTRE VIDÉO

PRIORITÉ 5
Réduire les effets des changements climatiques sur la santé

Une priorité dès maintenant

- Les changements climatiques représentent la plus grande menace pour la santé à laquelle l'humanité est confrontée. Il est urgent qu'on agisse !
- Chaleur, inondations, tempêtes, feux de forêt, pollens allergènes, maladies transmises par les animaux : les impacts possibles sur la santé, la sécurité et le bien-être sont nombreux et s'accentueront considérablement selon les prévisions, et ce, surtout chez les populations vulnérables.
- Environ 27 % des adultes de 18 ans et plus manifestent des symptômes d'écoanxiété. On remarque que chez les 18 à 34 ans, cette proportion se situe autour de 40 %.

Nos divers partenaires sont mobilisés sur la question des changements climatiques (ex. *Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT)*) et nous devons dès maintenant nous positionner en tant qu'acteurs de changement.

Écoanxiété : Sentiment d'anxiété ou préoccupation ressentis par une personne devant les bouleversements causés par les changements climatiques et l'appréhension de leurs conséquences.

Notre engagement

- Nous élaborerons et mettrons en œuvre un plan d'adaptation populationnel aux changements climatiques incluant un plan de communication.
- Nous élargirons le soutien et l'accompagnement que nous offrons aux municipalités et aux MRC (ex. plan d'aménagement, îlots de chaleur, mobilité durable).
- Nous aurons une attention particulière pour les personnes et groupes plus vulnérables lors de la planification et la mise en œuvre de nos actions considérant que ces derniers sont souvent plus affectés.
- Nous soutiendrons les CISSS dans le développement de plans d'adaptation institutionnels en lien avec les changements climatiques.
- Nous renforcerons notre collaboration avec nos partenaires et favoriserons la participation des citoyens afin de mieux tenir compte de leurs besoins, leurs réalités et des solutions qu'ils proposent. Les actions qui en découleront seront ainsi plus structurantes (ex. politiques, changements organisationnels) et plus durables.

La lutte aux changements climatiques doit inclure des mesures d'**atténuation ou mitigation** et des mesures d'**adaptation**.

Des actions qui se poursuivent

- Nous réalisons actuellement une analyse des risques climatiques en Montérégie.
- Des plans d'urgence (ex. chaleur extrême, inondations) et d'action (maladie de Lyme) régionaux ont été développés.
- Nous offrons des outils et un accompagnement aux municipalités en lien avec les différentes dimensions des changements climatiques. D'ailleurs, nous avons mis en place un Laboratoire d'accompagnement municipal en changements climatiques regroupant différents acteurs et partenaires de la Montérégie.
- Une vingtaine d'évaluations d'impact sur la santé (EIS) ont inclus des éléments en lien avec les changements climatiques.
- Les avis adressés aux MRC lors de demandes de modifications de règlement tiennent compte de la lutte aux changements climatiques.

CONSULTEZ NOTRE VIDÉO

Vers une mise en œuvre réussie

Notre visée :

Une équipe de santé publique mobilisée et inspirante, qui favorise l'engagement de nos partenaires et de la population à agir dès maintenant sur ces priorités.

Cet énoncé de vision orientera nos actions jusqu'au renouvellement du *Plan d'action régional de santé publique* prévu en 2025. Les priorités qui y sont ciblées seront toujours d'actualité, mais nous espérons que le chemin qui aura été parcouru nous permettra alors d'aller plus loin.

Pour ce faire, nous nous engageons à faciliter et soutenir la mise en œuvre des actions par la mise en place des conditions gagnantes nécessaires à l'atteinte de résultats tangibles sur l'état de santé et de bien-être de la population montérégienne. Nous y arriverons notamment en assurant un suivi régulier des activités et en adoptant une approche de coconstruction avec tous ceux qui ont un rôle à jouer pour relever les défis qui se présentent à nous.

La population montérégienne a besoin, dans le contexte actuel, que nous soyons solidaires et décidés à agir ensemble pour améliorer sa santé et son bien-être. C'est l'avenue que nous vous proposons d'emprunter avec nous !

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre
Québec